



NIKE – SESSION DE CYCLING RÈGLEMENT

Le présent document constitue le règlement officiel (ci-après le « **Règlement** ») du Camp « NIKE - SESSION DE CROSS CYCLING » (ci-après le « **Camp** »), que Nike pourra modifier ou mettre à jour à tout moment. Le Camp vous offre la chance de participer à un camp d'entraînement spécial dans le centre de Paris. La version en vigueur du Règlement sera disponible sur le site web de NIKE accessible à l'adresse suivante : <https://www.nike.com/events-registration/event?id=93565>

La participation au Camp n'est soumise à aucune obligation d'achat.

La participation au Camp n'est soumise à aucune obligation d'achat. En participant à ce Camp, les participants individuels (ci-après les « **Participants** ») acceptent d'être liés par le présent Règlement.

1. REMARQUE IMPORTANTE POUR LES SPORTIFS AMATEURS

Les Participants doivent s'assurer que leur participation au Camp et à ses activités n'a pas d'incidence sur leur éligibilité au statut de sportif amateur. Veuillez vérifier auprès de votre association sportive amateur les règles qui vous sont applicables. Dans toute la mesure permise par la réglementation applicable, et sauf en cas de responsabilité pour faute lourde ou intentionnelle, NIKE décline toute responsabilité dans le cas où votre participation au Camp vous rendrait inéligible au statut de sportif amateur.

2. QUI PEUT PARTICIPER ?

Le Camp est ouvert uniquement aux personnes résidant en France, âgées de quinze (15) ans au moment du Camp, et qui sont membres de NikePlus. Si le Participant n'est pas membre de NikePlus, il peut s'inscrire sur le site www.nike.com. Cette inscription est gratuite. Les participants âgés de moins de 16 ans au moment de l'inscription doivent inscrire un de leur parent / représentant légal au Camp en utilisant leur compte NikePlus.

Tous les Participants doivent obtenir l'autorisation de leur parent ou représentant légal pour participer au Camp.

Les employés de NIKE, Inc., de leurs filiales et sociétés affiliées (collectivement, le « **Groupe NIKE** »), ou d'autres sociétés associées au Camp, ainsi que les membres de leur famille immédiate (conjoint, parents, frères et sœurs, enfants et leurs conjoints respectifs) et les membres du foyer de chacun de ces employés ne sont pas autorisés à participer. En outre, les athlètes parrainés par NIKE et les membres de leur famille immédiate ne sont pas autorisés à participer.

En participant au Camp, les Participants reconnaissent accepter pleinement et sans réserve le présent Règlement, et conviennent que les décisions de NIKE seront définitives et sans appel à tous égards concernant le Camp.

La participation au Camp est volontaire. Dans l'hypothèse où vous décideriez de ne pas participer, aucune compensation additionnelle ne vous sera attribuée en échange.

3. QUI ORGANISE LE CAMP ?

Le Camp est organisé par NIKE EUROPEAN OPERATIONS NETHERLANDS B.V, dont le siège social est situé Colosseum 1, 1213NL, Hilversum, Pays-Bas (ci-après « **NIKE** »). NIKE se réserve le droit d'annuler le Camp, d'y apporter des modifications ou d'y mettre un terme s'il ne peut pas se dérouler, être géré ou s'achever dans les conditions prévues. Ces modifications ne violeront pas les droits acquis par les Participants.

4. QUAND PUIS-JE M'INSCRIRE ?

Les inscriptions au Camp commencent le 27/11/2017 à 10h00 (heure française) et se terminent le 01/12/2017 à 12h00 (heure française) (ci-après la « **Période d'Inscription** »). Les inscriptions effectuées avant ou après la Période d'Inscription seront automatiquement rejetées.

5. COMMENT PUIS-JE M'INSCRIRE ?

Au cours de la Période d'Inscription, chaque Participant doit procéder comme suit :

- s'inscrire pour participer au Camp sur le site web accessible à l'adresse suivante <https://www.nike.com/events-registration/event?id=93565>
- imprimer le Règlement et faire signer l'autorisation ci-dessous par ses parents / représentants légaux ;
- accepter le Règlement ;
- se munir, le jour du Camp, de l'autorisation signée et la remettre à un représentant de NIKE au début du Camp.

Chaque Participant recevra un email de confirmation l'informant s'il peut ou non participer au Camp. Quinze (15) places sont disponibles pour le Camp. Chaque Participant au Camp sera tiré au sort.

Les détails du Camp sont les suivants:

DATE : 3/12/17
DEBUT : 14:00
FIN : 15:00
LIEU : Let's Ride Oberkampf, 21 rue des 3 Bornes 75011 Paris

Les Participants doivent être en bonne condition physique, être physiquement capables de participer aux activités liées à ce Camp et reconnaissent assumer tous les risques liés à ces activités.

NIKE se réserve le droit de disqualifier tout Participant si les informations ou l'autorisation qu'il communique à NIKE sont discutables, portent atteinte au Règlement ou pourraient être considérées comme frauduleuses ou falsifiées.

6. QUE RECEVRONT LES PARTICIPANTS AU CAMP ?

Les Participants sélectionnés recevront :

- Une séance de cycling d'une durée d'une (1) heure.

7. AUTORISATION DE DIFFUSION DE FILMS ET DE VIDÉOS

Le Participant reconnaît que NIKE, ses associés, affiliés, filiales, titulaires de licence, représentants, successeurs, ayants droit et partenaires commerciaux autorisés par NIKE (collectivement, le « **Groupe NIKE** ») pourront le photographier ou le filmer à tout moment pendant le Camp à des fins publicitaires, promotionnelles ou d'autres fins commerciales ou pour les besoins internes de NIKE. Le Participant convient et accepte par les présentes que des photographies de lui puissent être prises et que des films et des vidéos de lui puissent être réalisés dans le cadre de sa participation au Camp et de toutes autres activités ou tous événements connexes. Dans toute la mesure permise par la réglementation applicable, le Participant accorde **gratuitement** par les présentes, sans réserve, au Groupe NIKE, à ses filiales et à ses partenaires commerciaux tiers le droit d'utiliser, dans le monde entier et sans autre contrepartie, pendant dix (10) ans, toute photographie, vidéo, image ou représentation de lui sur tout support y compris, notamment, les réseaux sociaux, la télévision, l'Internet, des catalogues de produits et des brochures, des vidéos et présentoirs dans les points de vente et autres supports imprimés ou écrits associés, à des fins de publicité et de promotion des produits NIKE ou de promotion du Camp ou de tous autres événements associés.

Dans toute la mesure permise par la loi applicable, chaque Participant concède **gratuitement** à NIKE, à ses filiales et à ses partenaires commerciaux tiers le droit inconditionnel valable pour une durée de dix (10) ans, dans le monde entier et sans autre contrepartie, d'utiliser les informations communiquées lors de l'inscription et toute autre information concernant le Participant fournies à NIKE par chaque Participant et les images ou représentations de chaque Participant sur tout support, connu ou inconnu à ce jour, y compris notamment des réseaux sociaux, la télévision, l'Internet, des catalogues de produits et des brochures, des vidéos et présentoirs dans les points de vente et autres supports imprimés ou écrits associés, à des fins de publicité et de promotion des produits de NIKE ou d'une société partenaire de NIKE ou de promotion du Camp.

8. LICENCE D'UTILISATION DE COMMENTAIRES, DE SUGGESTIONS ET D'IDÉES

Les Participants accordent **gratuitement** à NIKE, par les présentes, une licence de 10 (dix) ans pour utiliser l'ensemble des commentaires, suggestions et idées qu'ils sont susceptibles de lui communiquer, sans préavis, contrepartie ni demande d'autorisation ultérieure, à quelque fin que ce soit, y compris, notamment, l'élaboration, la fabrication et la commercialisation de biens et services, ainsi que la création, la modification ou l'amélioration de biens et services.

9. RECONNAISSANCE DES RISQUES

Les Participants reconnaissent que la participation au Camp peut comporter des risques et être à l'origine d'accidents et de préjudices corporels. Les Participants déclarent être en bonne condition physique, qu'ils sont physiquement capables de participer au Camp et que leur état de santé et leurs antécédents médicaux ne sont pas de nature à les mettre en danger. Les Participants reconnaissent avoir examiné et évalué la nature, la portée et l'étendue des risques concernés, et acceptent d'assumer tous les risques associés à ces activités. NIKE décline toute responsabilité en cas de préjudices corporels résultant de la participation au Camp (sauf en cas de préjudices corporels résultant d'une faute lourde ou intentionnelle commise par Nike, ou si la responsabilité de Nike ne peut pas être exclue en vertu de la loi applicable).

10. DROIT D'OPPOSITION DE NIKE

Les Participants reconnaissent et conviennent que NIKE pourra à tout moment s'opposer à ce que qu'ils participent au Camp et/ou aux activités du Camp dans le cas où ils ne se conformeraient pas au Règlement ou aux consignes des membres du personnel ou des représentants de NIKE lors du Camp.

11. ASSURANCE

Les Participants reconnaissent que NIKE ne fournit aucune assurance, que ce soit une assurance vie, médicale ou responsabilité civile, en cas de maladie, d'accident, de préjudice corporel, de perte ou de dommage susceptible de survenir dans le cadre de leur participation au Camp.

12. INDEMNITE

Dans toute la mesure permise par la réglementation applicable, les Participants acceptent irrévocablement et sans réserve de dégager la responsabilité de NIKE et de garantir et protéger NIKE en cas de réclamation, frais, débours, dommages et intérêts ou dépenses (y compris les honoraires d'avocats ou de conseils, pour un montant raisonnable) résultant de tout accident, préjudice ou dommage survenant du fait de leur participation au Camp. Les Participants reconnaissent que Nike décline toute responsabilité en ce qui concerne le Camp, sauf en cas de faute lourde ou intentionnelle commise par Nike, ou si la responsabilité de Nike ne peut pas être exclue en vertu de la loi applicable.

13. QUELLES SONT LES MODALITÉS DE GESTION DES LITIGES ?

Sauf en cas d'interdiction, les Participants reconnaissent que tous les litiges, réclamations, actions en justice ou faits ouvrant droit à agir résultant du Camp ou relatifs à celui-ci ou à tout prix remis doivent être tranchés individuellement par le tribunal compétent situé dans le pays de résidence du Participant concerné. Toutes les questions relatives à l'élaboration, la validité, l'interprétation et l'exécution du Règlement, aux droits et obligations du Participant ou aux droits et obligations de NIKE relatifs au Camp, seront régies et interprétées conformément aux lois du pays de résidence du Participants concerné.

14. DONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT

Pour participer au Camp, chaque Participant sera tenu de fournir des données à caractère personnel le concernant. Par ailleurs, il reconnaît que sa participation au Camp pourra donner lieu au traitement de données à caractère personnel. Cela inclut les données à caractère personnel figurant dans le présent Règlement, liées à son inscription ainsi que toute autre donnée à caractère personnel traitée dans le cadre du Camp proprement dit. NIKE traitera ces données à des fins de gestion du Camp et pour les besoins spécifiques exposés aux présentes, conformément à la législation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, de confidentialité et de respect de la vie privée. Nike pourra

transférer les données à caractère personnel du Participant à Nike Inc., implantée aux États-Unis d'Amérique, ainsi qu'à toute autre société du Groupe Nike située en dehors de l'Espace économique européen et de la Suisse.

En apposant sa signature ci-dessous, le Participant consent au traitement et au transfert par NIKE de ses données à caractère personnel en dehors de l'Espace économique européen et de la Suisse. Pour toute information complémentaire sur les modalités de traitement de ses données à caractère personnel, le Participant peut consulter la Politique de NIKE en matière de confidentialité et de protection des données personnelles et d'utilisation de cookies accessible à l'adresse suivante : <https://agreementservice.svs.nike.com/rest/agreement?agreementType=privacyPolicy&uxld=com.nike.unite&country=FR&language=fr&requestType=redirect>.

Les Participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles communiquées à NIKE, qu'ils peuvent exercer en s'adressant à : privacy@nike.com.

AUTORISATION DES PARENTS/REPRÉSENTANTS LÉGAUX

SI LE PARTICIPANT EST MINEUR (MOINS DE 18 ANS), LES PARENTS / REPRÉSENTANTS LÉGAUX DOIVENT LIRE, SIGNER CI-DESSOUS ET REMETTRE CETTE AUTORISATION AU PERSONNEL RESPONSABLE DU CAMP

Je, soussigné(e), déclare être le parent ou le représentant légal du Participant dont le nom est indiqué ci-dessus, je reconnais que le Participant est âgé de moins de 18 ans, et j'accepte qu'il participe au Camp selon les conditions énoncées dans le présent Règlement.

Je reconnais, par les présentes, en mon nom et en celui du Participant, de manière inconditionnelle et irrévocable :

- accepter les termes du Règlement ;
- accepter de prendre toutes les mesures nécessaires afin que le Participant se conforme aux termes du Règlement. En cas de violation de l'une quelconque clause du présent Règlement par le mineur, je reconnais et accepte d'en être tenu responsable et garantis NIKE de l'indemniser de tout préjudice, de quelque nature qu'il soit (économique, moral, financier...) qui pourrait en découler ;
- accepter d'accompagner le Participant au Camp, et d'y assister, ; et
- autoriser sans réserve NIKE, ses mandataires et les membres de son personnel affectés au Camp à administrer les premiers soins d'urgence au Participant, à procéder à tout transport d'urgence et à permettre à tout médecin, secours paramédicaux et autre personnel médical de lui administrer tout traitement médical (en ce compris toutes analyses médicales et/ou tous examens médicaux) en cas d'accident ou de blessure dont le Participant pourrait être victime pendant et/ou à la suite du Camp ;
- accepter et autoriser NIKE à photographier ou filmer le Participant mineur à tout moment durant le Camp et à utiliser toute photographie, vidéo ou image, sur tout support, du Participant mineur, à des fins publicitaires, promotionnelles, ou pour tout autre but commercial, ou dans un but interne à NIKE, pendant une durée de 10 ans, conformément à l'article 7 du Règlement.

En cas d'indisponibilité de l'autre parent responsable / représentant légal du mineur pour la signature du présent, je reconnais l'avoir informé du contenu des présentes et garantis avoir obtenu son accord pour la signature des présentes. A défaut, ma responsabilité pourra être engagée par NIKE que je serais tenue d'indemniser pour tout préjudice en résultant.

JE, SOUSSIGNÉ(E), DÉCLARE ÊTRE LE PARENT DISPOSANT DE L'AUTORITÉ PARENTALE OU LE REPRESENTANT LÉgal DU PARTICIPANT ÂGÉ DE MOINS DE 18 ANS DONT LE NOM EST INDIQUÉ CI-DESSOUS, ET JE RECONNAIS ÊTRE ÂGÉ D'AU MOINS 18 ANS, AVOIR LU ATTENTIVEMENT LE RÈGLEMENT CI-DESSUS, EN AVOIR PARFAITEMENT COMPRIS LES TERMES, ET L'ACCEPTER VOLONTAIREMENT AU NOM DU PARTICIPANT.

Si le Participant a plus d'un parent ou représentant légal, chaque parent ou représentant légal devra signer cette autorisation.

NOM DU PARTICIPANT :	DATE DE NAISSANCE DU PARTICIPANT :
NOM DU PARENT / REPRESENTANT LEGAL #1 :	NUMERO DE TELEPHONE :
SIGNATURE DU PARENT / REPRESENTANT LEGAL #1 :	DATE :
NOM DU PARENT / REPRESENTANT LEGAL #2 :	NUMERO DE TELEPHONE :
SIGNATURE DU PARENT / REPRESENTANT LEGAL #2 :	DATE :

Chaque parent ou représentant légal doit signer.